

not delivered
Item 4f

Instance Permanente sur les Questions Autochtones : 3^{ème} Session.
BAMBANZE Vital
UNISSONS-NOUS POUR LA PROMOTION DES BATWA
B.P : 5207 Mutanga 1 Bujumbura Burundi
Tél : 00257 927 914
Fax : 00257 212325
e-mail : vbambanze@hotmail.com



Monsieur le Président, Mesdames Messieurs Membres du bureau du Forum, chers frères et sœurs autochtones, que mes salutations dans notre langue vous parviennent : MUGIRE AMAHORO Y'IMANA qui signifie ayez la paix de Dieu.

Je m'appelle Bambanze Vital de la communauté Batwa du Burundi et je suis le secrétaire Général de l'UNIPORBA. Je prends la parole pour parler de la marginalisation des Batwa et Pygmées sur l'accès à l'éducation dans la région des Grands-Lacs toujours en conflit.

Monsieur le Président nous ne saurions prendre la parole sans vous remercier de nous avoir accordé cette opportune occasion pour prendre la parole devant cette auguste assemblée et parler de la Marginalisation des Peuples autochtones au niveau de l'éducation en général et surtout la marginalisation des femmes Batwa de la région des Grands- Lacs en Particulier. Nous remercions également nos frères autochtones qui ont beaucoup milité pour que les Nations Unies puissent accepter qu'une Instance Permanente sur les Populations Autochtones soit une réalité et voilà que nous sommes à sa troisième session.

Monsieur le Président, Mesdames Messieurs parler de la marginalisation des Batwa au niveau de l'éducation implique une double appréhension de cela.

1. La marginalisation des Batwa en tant que peuples autochtones dans un sens,
2. La marginalisation des femmes Batwa en tant que femmes au sein de leurs familles,

Depuis la monarchie, les Batwa ont été objet de la marginalisation, de l'exclusion et de discrimination ethnique. Lors de l'avènement des missionnaires qui préparaient le terrain des colonisateurs n'ont pas pensé aux Batwa car cherchaient-ils des gens qui les aideraient dans leur mission. Soulignons que la catéchèse était destinée aux enfants des personnes dites nobles qui ne provenaient que des familles régnantes.

Les colonisateurs quant à eux n'ont pas voulu passer outre le chemin de leurs prédécesseurs car ne suivaient que les rapports établis par les missionnaires. Donc les Batwa de la sous région n'ont jamais eu la chance d'accéder à l'éducation formelle qui domine le monde actuel. Rappelons que même les filles des familles dites nobles n'avaient pas droit à l'éducation formelle car étaient-elles considérées comme des gens qui sont là pour faire les enfants et les éduquer.

Malgré toute cette discrimination subie par les Peuples Autochtones le temps a changé petit à petit. Donc peu de Batwa et pygmées sont allés à l'école. Et nous comptons plus ou moins dix Universitaires. Mais parmi tous ceux là aucune fille n'a pu accéder à l'enseignement supérieur.

Vous me demanderez pourquoi.

Tout d'abord comme dans presque toutes les sociétés africaines les femmes ont été considérées comme des sources de maternité donc des réservoirs pour enfants et les femmes Batwa étaient dans ce bocal.

Ensuite avec la destruction des forêts qui étaient comme mère nourricière des Batwa, ces derniers ont adopté d'autres modes de vie dont la poterie qui est l'activité principale source de revenus chez les Batwa. Et, la poterie étant l'apanage des femmes Batwa nulle fille ne devrait être envoyée à l'école car on disait souvent qu'une fille ne sachant pas fabriquer des pots n'aurait pas de mari car ne saura pas vivre la famille.

La guerre qui se fait dans la région d'Afrique centrale vient augmenter le malheur des femmes Batwa car sont souvent violées par des gens armés car prétextent-ils que les femmes Batwa protègent contre les balles de l'ennemi ou font guérir le SIDA.

Une fille violée a souvent peur de retourner à l'école car devient elle directement objet d'humiliation par d'autres enfants.

Considérant que l'éducation est une clé sur tout développement que ce soit économique, politique, social est culturelle,

En vertu de la convention relative aux droits de l'enfant,

En vertu de la Déclaration sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes,

Tenant en considération la Déclaration des femmes et des enfants dans en période d'urgence et de conflit armé,

Nous proposons respectueusement Monsieur le Président les recommandations suivantes,

1. A nos gouvernements :

De prendre des mesures nécessaires pour assurer l'éducation des enfants autochtones dans leurs pays en mettant un accent particulier sur les filles,

2. Aux systèmes des Nations Unies(UNICEF, UNESCO, PNUD).

De faire une discrimination positive des enfants autochtones en promouvant l'éducation des enfants sans les intégrer dans un cadre général des pays qui serait une sorte de compétition mal organisée dans ce sens les autochtones sont encore plus en arrière en matière d'éducation.

3. A l'Instance Permanente dont vous êtes Président

De faire un suivi de nos recommandations afin que nos gouvernements ne fassent sourde oreille à nos questions.

Je vous remercie.